



# AIDE À L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES

du Cœur Entre-deux-Mers

Vous êtes **ARTISAN, COMMERÇANT** ?  
Votre **ENTREPRISE** située sur le Cœur  
Entre-deux-Mers compte moins de 10  
salariés ?

Votre communauté de communes, la Région  
Nouvelle-Aquitaine et le Pôle Territorial du  
Cœur Entre-deux-Mers ont créé un dispositif  
pour vous faire bénéficier GRATUITEMENT d'un  
accompagnement et/ou d'une aide au  
financement de vos investissements (1).

(1) Rendez-vous sur notre site internet pour les conditions.

Testez votre  
éligibilité !

Faites-vous  
appeler par  
un conseiller !



SCANNEZ-VOI

## ► Quelles sont les aides prévues ?

- Un diagnostic et accompagnement à la transmission d'entreprise
- Un diagnostic et accompagnement dans la transformation numérique de l'entreprise
- Un audit de votre projet d'investissement
- Une subvention à l'investissement à hauteur de 30%

## ► Qui peut en bénéficier ?

- Les petites industries manufacturières
- Les artisans de la construction
- Les commerces et services de proximité
- La restauration

## ► Quels sont les objectifs ?

- Favoriser la transmission des entreprises
- Encourager la transformation numérique
- Aider la transition écologique et énergétique
- Soutenir la modernisation des outils de production

# Comment faire pour tout savoir ?

1

Je complète le questionnaire

via le lien suivant ou en scannant sur le QR code



2

Je suis contacté  
par un conseiller

d'entreprise qui  
m'expliquera tout  
en détail



## Espace Info Entreprendre du Cœur Entre-deux-Mers

Structure publique de développement économique  
du Cœur Entre-deux-Mers  
20 bis Grand Rue à Targon

05.56.23.95.17

entreprenre@coeurentre2mers.com

www.coeurentre2mers.com / f



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine